



Ville de Théza

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
MAIRIE DE THEZA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29/2025
Objet : Décisions du Maire sur la base de ses délégations

Membres : 18**Présents : 17****Procuration : 1****Voix délibérative : 18**

**Date de la
convocation :
03.07.2025**

**Date d'affichage :
09.07.2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Lundi Sept Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville de Théza régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil de la commune en séance publique, sous la présidence de Jean-Jacques THIBAUT, Maire.

Présents : Jean-Jacques THIBAUT ; Marc GIMBERNAT ; François MOUTTE ; Lydie MAJORAL ; Suzanne SICARD ; Laurent TOIX ; Robert DIAZ ; Patricia BAILLEUL ; André PRADIER ; Michèle VALDENNAIRE ; Marie-Odile BEAUVOIS ; Philippe GARCIA ; Cécile GRIVOIS-DONAT ; Sophie SALA ; Thierry SOLDA ; Magali ROUGE ; Laurent DESAINRIQUER

Absents ayant donné procuration : Nicolas MOREL (donne procuration à Jean-Jacques THIBAUT)

Secrétaire de séance : Lydie MAJORAL

Le Maire expose à l'Assemblée,

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises sur la base des délégations que lui a données le Conseil Municipal.

34 2025	Installation volet roulant école – ALU REFERENCE
35 2025	Accompagnement budget lotissement – FISCA CONSEIL
36 2025	Achat tables activités + chaises - WESCO
37 2025	Achat bornes d'accueil ALSH- WESCO
38 2025	Acquisition tondeuse - CIAM
39 2025	Demande de subvention Beach Tennis
40 2025	Travaux aménagement rez-de-chaussée Poc a Poc - TORRES
41 2025	Travaux aménagement rez-de-chaussée Poc a Poc – DA COSTA
42 2025	Travaux aménagement rez-de-chaussée Poc a Poc – JP PLOMBERIE
43 2025	Travaux aménagement rez-de-chaussée Poc a Poc – ATELIER OLIVER
44 2025	Renaturation cours des écoles – EUROVIA
45 2025	Renaturation cours des écoles – DECO BETON
46 2025	Renaturation cours des écoles – MEDITERRANÉE CLOTURES

**Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal à l'unanimité**

- Prend acte des décisions de Monsieur le Maire sur la base de ses délégations

Le Maire

Jean-Jacques THIBAUT

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Pour copie certifiée conforme à l'original
 A Théza le 09.07.2025

